

Motion

adoptée à l'unanimité

Session plénière du 21 septembre 2026

Pour le maintien du centre AFPA de Nevers et de l'offre de formation dans la Nièvre

Ce mardi 15 septembre 2026, la direction de l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) a présenté un projet de transformation de son réseau. Celui-ci prévoit notamment la suppression de plusieurs centaines de postes ainsi que la fermeture ou la réorganisation de plusieurs centres à travers le territoire. Au total, 867 suppressions de postes et 21 fermetures de centres sont envisagées, dans le cadre d'un projet qui doit encore faire l'objet de discussions.

Le centre AFPA de Nevers figure parmi les sites menacés de fermeture. Une telle décision constituerait une perte importante pour notre département et pour l'accès à la formation professionnelle dans la Nièvre.

L'AFPA est un établissement qui constitue un opérateur majeur du service public de l'emploi et de la formation professionnelle. Sa mission est de permettre à chacun de se former, d'acquérir de nouvelles compétences, d'obtenir une qualification ou de se reconverter.

Dans un département rural comme la Nièvre, la proximité des lieux de formation est essentielle. Fermer un centre, c'est potentiellement éloigner les demandeurs d'emploi, les salariés en reconversion et les jeunes des formations dont ils ont besoin.

Le centre de Nevers propose aujourd'hui une offre diversifiée, notamment dans les métiers du bâtiment, de l'insertion et des fonctions supports. Il accueille notamment des formations qualifiantes dans des secteurs essentiels aux besoins de notre territoire

Alors que les besoins en compétences et en qualifications restent importants, réduire la présence de l'AFPA à Nevers reviendrait à fragiliser l'offre de formation disponible localement. La formation professionnelle ne doit pas être considérée comme une dépense à réduire, mais comme un investissement pour l'avenir des personnes et des territoires.

Le Conseil départemental de la Nièvre :

- exprime son opposition à la fermeture du centre AFPA de Nevers et de préserver une activité de formation à Nevers et dans la Nièvre ;
- apporte son soutien à tous les salariés menacés ;
- apporte son soutien à toutes les personnes qui suivent une formation dans l'un des centres menacés de fermeture et demande qu'une solution soit trouvée pour tous ;
- demande qu'une concertation soit engagée avec les collectivités, les salariés et les acteurs locaux afin d'étudier toutes les solutions possible ;
- souhaite que les besoins spécifiques des territoires ruraux soient pleinement pris en compte dans la transformation de l'AFPA.